

## Licenciements : Battons-nous pour nos emplois !

### Mobilisation nationale le 12 décembre

Depuis la rentrée, les annonces de plans sociaux se sont multipliées, à quasi chaque jour son annonce. Le plus souvent, il s'agit d'entreprises largement bénéficiaires, qui reversent des dividendes importants à leurs actionnaires et appartiennent à de grands groupes dans l'industrie et la grande distribution.

Il n'y a donc aucune fatalité économique comme on voudrait nous le faire croire. Ces licenciements visent avant tout à maximiser les profits et à distribuer toujours plus aux actionnaires sur le dos des travailleurs et travailleuses qui produisent les richesses et sont aujourd'hui virés avec la pire des brutalités.

#### **Nous revendiquons :**

- un droit de veto des CSE sur les plans de licenciements
- l'interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices
- la conditionnalité des aides publiques et leur remboursement lorsque ces entreprises licencient
- un nouveau statut du salarié garantissant la continuité du salaire et des droits sociaux entre deux emplois

Face à l'ampleur des plans de licenciements, l'heure n'est pas à la division. Pour l'Union syndicale Solidaires, la riposte doit se faire dans l'unité la plus large possible.

L'Union syndicale Solidaires appelle à participer aux rassemblements et grèves lors de la journée du 12 décembre initiée par la CGT. Elle proposera des suites à l'ensemble des organisations syndicales.

Elle met en débat une grande manifestation unitaire contre les licenciements en 2025.

Dans un contexte marqué par la multiplications des attaques, les tentatives d'imposer l'austérité à la population et aux services publics pour maintenir les profits des multinationales, nous devons rompre l'isolement et faire converger nos luttes.